



BUDGET

2018

Mot du **MAIRE**

En mon nom et celui de mes collègues, il me fait plaisir de vous présenter le premier budget du nouveau conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Vous constaterez qu'il met de l'avant une vision s'arrimant avec nos valeurs qui aura un impact significatif sur la qualité de vie dans l'arrondissement. Le budget 2018 viendra ainsi bonifier le service 311 déjà en place afin d'optimiser les processus existants dans le but de bien répondre aux citoyens et d'effectuer de façon optimale les suivis face aux différentes requêtes de ces derniers.

De plus, une importante campagne de propreté sera déployée dès 2018 afin de créer un milieu de vie qui inspire et respire! Nous viendrons aussi bonifier l'accessibilité des chalets de parcs à la grandeur de l'arrondissement. Nous désirons que les résidents et les familles se réapproprient les espaces verts tout en bénéficiant d'un environnement sain, agréable et positif.

Bonne lecture,



Pierre Lessard-Blais

Maire d'arrondissement

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Plan de la **PRÉSENTATION**

- Contexte ville centre et arrondissement
- L'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve c'est...
- Programme triennal d'immobilisations 2018-2020
 - Réalisations 2017
 - Programmation 2018-2020
 - Période de questions
 - Recommandation d'adoption et vote
- Budget de fonctionnement 2018
 - Réalisations 2017 / Priorités d'action 2018
 - Budget de fonctionnement 2018
 - Période de questions
 - Recommandation d'adoption et vote



Contexte / **ORIENTATIONS GÉNÉRALES 2018**

VILLE DE MONTRÉAL

- / Limiter la hausse des charges fiscales générales au taux de l'inflation anticipé de 2 %;
- / Poursuivre le paiement au comptant des immobilisations;
- / Poursuivre l'application du Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO);
- / Favoriser le développement économique;
- / Appliquer la mise à jour des paramètres de la réforme du financement des arrondissements, poursuivre sa stratégie de mise en œuvre et indexer les transferts aux arrondissements de 1 %;
- / Poursuivre le contrôle serré des dépenses;
- / Maintenir de façon récurrente la réduction de 2,5 % du budget de rémunération pour la gestion des postes vacants imposée au budget 2017.

CONTEXTE BUDGÉTAIRE 2018 - ARRONDISSEMENT

- / Réception d'une quatrième tranche d'ajustement de 1448,5\$ en fonction du modèle paramétrique;
- / Indexation de 1 % des transferts à l'arrondissement;
- / Augmentation anticipée de 2 % de l'indice des prix à la consommation (IPC);
- / L'arrondissement doit assumer l'augmentation de ses coûts de main-d'œuvre.

Cadre JURIDIQUE

PREMIÈRE PARTIE

Le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement (CVM art. 143.2) et un programme des immobilisations de l'arrondissement (CVM art. 144.5).

DEUXIÈME PARTIE

Le conseil d'arrondissement doit dresser le budget d'arrondissement et le programme des immobilisations au cours d'une séance où les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur ce budget ou ce programme (CVM art.144.6).



PROCESSUS D'ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET DU PTI 2018

Adoption des budgets par le conseil d'arrondissement

Dépôt des budgets d'arrondissement au comité exécutif

Étude détaillée des budgets de la Ville par la
Commission sur les finances et l'administration

Adoption des budgets par le conseil municipal

Adoption des budgets par le conseil d'agglomération



L'ARRONDISSEMENT

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, c'est...

13

**JARDINS
COMMUNAUTAIRES**



27

**ORGANISMES CONVENTIONNÉS
OFFRANT DES SERVICES AUX CITOYENS - CULTURE,
SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

12

JEUX D'EAU



17

**PATINOIRES
EXTÉRIEURES**

35

ÉCOLES



139 612

HABITANTS

SUPERFICIE

25,4 km²

57,2 km

AMÉNAGEMENT CYCLABLE

2

POSTES DE
POLICE

2

MAISONS DE
LA CULTURE

76

PARCS

1

GRAND PARC
URBAIN

11

PATAUGEOIRES

3

ARÉNAS

3

PLACES
PUBLIQUES

4

PISCINES
INTÉRIEURES

5

CASERNES
DE POMPIER

4

BIBLIOTHÈQUES

8

PASSAGES
POUR PIÉTONS

2

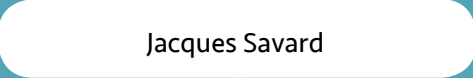
PISCINES
EXTÉRIEURES

Total a-p. : 501,5

550100 5,0 a-p.



Direction



Jacques Savard

550800 5,0 a-p.



SOUTIEN AUX ÉLUS

550103 4,0 a-p.



Division des relations
avec les citoyens et
communications



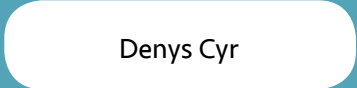
Annick Charest

550200

44,1 a-p.



Direction
des services
administratifs



Denys Cyr

550500

231,8 a-p.



Direction
des travaux
publics



Pierre Morissette

550600

179,6 a-p.



Direction de la culture,
des sports, des loisirs et
du développement social



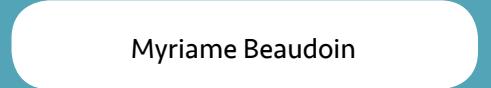
Daniel Savard

550700

32,0 a-p.



Direction de l'aménagement
urbain et des services aux
entreprises



Myriame Beaudoin

Première partie

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2018-2020

GÉNÉRALITÉS DU PTI 2018-2020

- / Les arrondissements ont la responsabilité de présenter des projets et des programmes dans le respect des enveloppes annuelles nettes qui leurs ont été attribuées ;
- / L'enveloppe budgétaire est basée sur la dépense au brut déduite des dépôts des promoteurs, des contributions provenant du budget de fonctionnement et des subventions ;
- / La Ville de Montréal désire augmenter les investissements sans toutefois alourdir la dette et d'en reporter la responsabilité sur les générations futures. Ainsi, le paiement au comptant des immobilisations augmentera dans les prochaines années.



Champs de **COMPÉTENCES**

LES PRINCIPALES COMPÉTENCES DE L'ARRONDISSEMENT :

- / Parcs locaux et leurs équipements ;
- / Bâtiments : centres sportifs, arénas, piscines, bibliothèques, maisons de la culture, etc. ;
- / Réfection routière du réseau local incluant la signalisation et l'éclairage ;
- / Achat d'équipement destiné aux opérations de l'arrondissement.



RÉALISATIONS 2017

- Réfection de la piscine Édouard-Montpetit
- Réaménagement du stationnement de la maison de la culture Mercier en place publique
- Remplacement du système de filtration et d'éclairage de la piscine Pierre-Lorange
- Porte d'accès, système de son et tableau d'affichage au centre Pierre-Charbonneau
- Réfection et mise aux normes de l'aréna Francis-Bouillon
- Réaménagement au centre commercial Domaine pour accueillir le CRC Saint-Donat
- Travaux d'agrandissement et de rénovation du chalet Saint-Clément
- Mise aux normes et ajout d'un système de filtration d'eau des patageoires Saint-Clément et Pierre-Bédard
- Réaménagement des sentiers au parc Thomas-Chapais
- Programme de réfection routière
- Reconstruction des infrastructures et réaménagement de la rue Haig
- Réaménagement des aires de jeux (enfants et adultes) au parc Pierre-Bédard
- Programme d'apaisement de la circulation : dos d'âne et passages piétons surélevés
- Aménagement de la place des Tisserandes (legs du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal)
- Éclairage architectural et fonctionnel du viaduc ferroviaire Ontario (legs du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal)

ENVELOPPE LIMITE D'EMPRUNT

à la charge des contribuables (net) (000 \$)

2018	2019	2020
9 787 \$	9 787 \$	9 787 \$
TOTAL PTI 2018-2020		29 361 \$*

* L'arrondissement a obtenu un montant supplémentaire d'enveloppe d'emprunt de 4 000 \$ réparti également pour le PTI 2018-2020, soit 1 333 \$ par année, pour la construction d'un centre de loisirs dans le quartier Hochelaga.

Répartition **INVESTISSEMENTS 2018**

ENVELOPPE LIMITE : 9 787 NET (000 \$)



Année 2018

PRINCIPAUX PROJETS ET PROGRAMMES (000 \$)

- **Programme de protection des bâtiments** _____ **3 113**
 - CCSE Maisonneuve
 - Aréna Saint-Donat – achat d'équipements
 - Pavillon des Archers (champ de tir)
 - Système d'accès par cartes magnétiques : installation pour l'ensemble des sports et loisirs et chalets
- **Programme de réaménagement de parcs** _____ **2 546**
 - Zone de rencontre de la place Simon-Valois
 - Parc Lalancette - réaménagement
 - Réaménagement des parcs Thibodeau et Olivier-Guimond et piétonnisation du secteur Notre-Dame-des-Victoires
 - Parc Pierre-Tétreault – réaménagement
 - Square Dézéry – réaménagement
 - Parc Saint-Clément - sentier de la zone sud-est
 - Aménagement d'aires communautaires dans les jardins
 - Parc Saint-Donat : aménagement d'un sentier aux abords du terrain de football et de la piste d'athlétisme
 - Parc Raymond-Préfontaine : réfection des clôtures attenantes à l'arrêt de balle du terrain de baseball
 - Lien vert – axe Fonteneau : aménagement d'un sentier multifonctionnel
 - Parcs Jean-Amyot et Saint-Clément : tableaux de pointage
- **Projet : Construction d'un bâtiment** _____ **2 430**
- **Programme de réfection routière** _____ **1 272**
 - Ruelle Desjardins – De La Salle
 - Trottoir de la rue de Rouen
 - Reconstruction de trottoirs et de puisards
 - Chaussée et planage
- **Programme d'apaisement de la circulation** _____ **230**
 - Dos d'âne
 - Passages piétons surélevés
 - Marquage
- **Programme d'acquisition de petits équipements** _____ **196**

BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES

- / Certains programmes, dont les budgets sont assignés aux services centraux, seront utilisés pour des investissements de nature locale en collaboration avec notre arrondissement **conditionnellement** à l'approbation du financement corporatif;
- / Report budgétaire des années antérieures;
- / Surplus de gestion de l'arrondissement provenant du budget de fonctionnement (BF);
- / Revenus reportés parc (BF).

PTI 2018-2020

FINANCEMENT PLANIFIÉ

(en milliers de \$)	2018	2019	2020
INVESTISSEMENTS NETS (ENVELOPPE)	9 787	9 787	9 787
Participation de la ville centre (place Simon-Valois et CCSE Maisonneuve)	5 200		
PROGRAMME DE FINANCEMENT (SELON APPROBATION À VENIR)			
Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées (PIRPP)	900	100	
Programme aquatique de Montréal (PAM)	3 620	180	150
Montréal métropole amie des aînés (MADA)	242		
Fonds du patrimoine culturel québécois		1 000	
Programme de réfection et d'aménagement des équipements sportifs extérieurs / Programme des patinoires extérieures	250		
Report budgétaire des années antérieures	1 000		
Surplus de gestion de l'arrondissement		3 000	
Revenus reportés parc	603	421	
INVESTISSEMENTS BRUTS	21 602	14 488	9 937

PTI 2018-2020

FINANCEMENT PLANIFIÉ (SUITE)

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS QUI SERONT RÉALISÉS CONDITIONNELLEMENT À L'APPROBATION DU FINANCEMENT CORPORATIF :

- Mise aux normes des pataugeoires et bâtiments de services : parcs Raymond-Préfontaine, Saint-Aloysius, Jean-Amyot (100 %);
- Accessibilité universelle dans les parcs Hector-Vinet, Bossuet, Juliette-Huot, Mignault et de l'Ancienne-Pépinière (50 %);
- Réaménagement du parc Lalancette;
- Aménagement d'une surface multifonctionnelle et patinoire permanente (100 %);
- Réaménagement du jeu de pétanque du parc Sainte-Claire et travaux connexes (50 %);
- Piétonnisation du secteur Notre-Dame-des-Victoires et réaménagements aux parcs Thibodeau et Olivier-Guimond;
- Aménagement de la zone de rencontre de la place Simon-Valois (80 %);
- Réfection du CCSE Maisonneuve.

Deuxième partie

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

RÉALISATIONS 2017

- Relocalisation du CRC Saint-Donat dans de nouveaux locaux aménagés à cette fin au centre commercial Domaine.
- Réfection majeure complétée et réouverture de la piscine Édouard-Montpetit et de l'aréna Francis-Bouillon.
- Réaménagement des bureaux administratifs de l'arrondissement permettant un regroupement des activités.
- Élaboration du plan local de déplacements en vue de son adoption.
- Plantation de quelques 700 nouveaux arbres et enlèvement de plus de 800 souches.
- Réalisation d'importants chantiers tant dans les parcs que dans les rues (plus de 20 M\$ en investissements).
- Première édition de la Course urbaine MHM, le dimanche 28 mai 2017.
- Élaboration d'un premier plan d'action local municipalité amie des aînés (MADA) pour l'arrondissement, en vue de son adoption.
- Adoption du projet particulier d'urbanisme (PPU) Assomption Nord.
- Adoption du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur de la Cité de la logistique.
- Suivi pour le développement de la frange commerciale du secteur Faubourg Contrecoeur.
- Modification réglementaire pour soutenir la revitalisation de la rue Sainte-Catherine Est (ateliers-boutiques).
- Diagnostic du processus d'émission des permis de construction.
- Tenue de nombreux événements culturels :
 - Patio culturel;
 - Montréal complètement cirque;
 - OSM;
 - Dix projets du 375^e.
- Tenue de nombreuses séances d'information et de consultations :
 - Centre de loisirs dans Hochelaga;
 - Cité de la logistique;
 - Place du 375^e;
 - Plan local de déplacements;
 - Réaménagement de l'avenue Pierre-De Coubertin;
 - Ruelle Desjardins – De La Salle;
 - Piétonnisation Notre-Dame-des-Victoires;
 - Rue Viau;
 - Assises sur la gentrification;
 - Faubourg Contrecoeur.

Priorités D'ACTION 2018

Augmentation de l'accessibilité aux chalets de parcs et des installations sanitaires.

Optimisation de la fluidité de l'information dans le traitement des requêtes des citoyens.

Mise sur pied d'une campagne de sensibilisation intensive sur la propreté.

Travaux de mise aux normes des pataugeoires ainsi que de l'aréna Saint-Donat.

Élaboration d'un nouveau plan directeur des parcs.

Conception de la zone de rencontre de la place Simon-Valois, par le biais d'un concours de design.

Poursuite des investissements de réfection des infrastructures municipales : chaussées, trottoirs et utilités publiques.

Verdissement de l'ensemble des saillies du territoire.

Amélioration de la canopée considérant les dommages causés par l'agrile du frêne.

Poursuite du développement de nouveaux partenariats.

Actualisation et bonification de nos programmes.

Poursuite de la mise en place de mesures afin d'améliorer la performance de l'arrondissement en matière de santé et sécurité au travail.

Mise en service de nouvelles installations (pataugeoires filtrées et chalet).

Mise aux normes d'installations existantes (aréna et piscine).

Poursuite des efforts au niveau de la salubrité et la sécurité des logements, via le programme d'inspectorat.

Amélioration du processus d'émission des permis de construction.

Mise en œuvre du PPU Assomption Nord.

Mise en œuvre du PR@M-Commerce en collaboration avec la SDC Hochelaga-Maisonneuve.

Élaboration d'un plan d'action pour la refonte du règlement d'urbanisme.



Budget 2018

FINANCEMENT

LE BUDGET DE DÉPENSES DE L'ARRONDISSEMENT A ÉTÉ ÉTABLI À 61 075 200 \$ POUR 2018.

Les dépenses de l'arrondissement sont financées à la base par les transferts centraux attribués à l'arrondissement par l'Administration municipale. L'arrondissement complète généralement son financement par les revenus provenant notamment de l'application d'une tarification locale, et ceux provenant de sa taxe locale. L'arrondissement peut aussi recourir à une affectation de surplus pour compléter son financement.

Ce financement n'est toutefois pas récurrent et doit être révisé annuellement.

Budget 2018

FINANCEMENT



Évolution du budget de **DÉPENSES 2017-2018**

L'ARRONDISSEMENT VOIT SON BUDGET PASSER DE 59 106,3 \$ EN 2017 À 61 075,2 \$ POUR 2018, UNE AUGMENTATION DE 1 968,9 \$ QUI SE DÉTAILLE AINSI :

Mises à niveau et indexations **1 503,4 \$**

Rémunération, entretien des immeubles, énergie, loyers, contrats, contributions financières et électricité.

Ajustements organisationnels **686,0 \$**

Des ajustements de budget pour : l'amélioration de l'accessibilité aux chalets de parcs, le matériel des pataugeoires, certaines contributions aux organismes, l'entretien des saillies et la distribution des fleurs aux citoyens. Ajout d'inspecteurs du cadre bâti, du domaine public et d'une ressource pour le traitement des requêtes des citoyens.

Variations de coûts associées à l'enveloppe budgétaire **-181,3 \$**

Facturation des immeubles, ajustement au contrat de matières résiduelles pour les résidus verts, transfert d'un inspecteur au Service de l'eau et autres.

Contraintes **-39,2 \$**



Chaque **DOLLAR DÉPENSÉ**

6,9¢

AUTRES

(Aménagement urbain,
sécurité publique, santé
et bien-être)

4 220 000 \$

25,7¢

TRANSPORT

15 683 800 \$

12,0 ¢

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**

7 334 600 \$



10,7¢

CULTURE

6 513 300 \$

12,1¢

HYGIÈNE DU MILIEU

7 400 200 \$

32,6¢

**PARCS ET
LOISIRS**

19 923 300 \$

Déclinaison PAR ACTIVITÉS

(Prescrit par le MAMOT)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 2017

Conseil	590 100
Gestion financière et administrative	2 406 900
Greffes	622 600
Gestion du personnel	1 365 200
Autres - Administration générale	2 349 800
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 334 600

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Autres - Sécurité publique (Programme Tandem)	525 100
---	---------

SÉCURITÉ PUBLIQUE	525 100
--------------------------	----------------

TRANSPORT

Voirie municipale	5 513 800
Déblaiement, chargement de la neige et épandage d'abrasifs	6 362 500
Éclairage des rues	2 375 900
Circulation et stationnement	1 431 600

TRANSPORT	15 683 800
------------------	-------------------

HYGIÈNE DU MILIEU

Réseau de distribution de l'eau potable	2 718 300
Réseaux d'égout	1 067 700
Déchets domestiques et assimilés - collecte et transport	2 488 600
Mat. recyc. - coll. sélective - collecte et transport	417 100
Mat. recyc. - matières organiques - collecte et transport	1 900
Matières recyclables et autres	509 800
Autre - matières résiduelles	196 800

HYGIÈNE DU MILIEU	7 400 200
--------------------------	------------------

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Autres - Santé et bien-être (Tables de concertation en développement social)	45 300
--	--------

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	45 300
---------------------------	---------------

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aménagement, urbanisme et zonage	3 335 200
Industrie et commerce	314 400

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	3 649 600
--	------------------

LOISIRS ET CULTURE

Centres communautaires - activités récréatives	6 601 000
Patinoires intérieures et extérieures	2 385 800
Piscines, plages et ports de plaisance	3 461 500
Parcs et terrains de jeux	7 132 100
Autres - activités récréatives	342 900
Centres communautaires - activités culturelles	1 551 800
Bibliothèques	4 536 200
Autres - activités culturelles	425 300

LOISIR ET CULTURE	26 436 600
--------------------------	-------------------

TOTAL

61 075 200

Répartition DES REVENUS LOCAUX

TRAVAUX PUBLICS	
Occupation du domaine public	628 200 \$
Travaux réalisés par la Ville (entrées charretières, réfections, coupes, etc.)	336 000 \$
Amendes, pénalités et autres	209 200 \$
Stationnement résidentiel sur rue	198 500 \$
CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Arénas	179 800 \$
Bibliothèques	102 700 \$
Locations d'installations et autres	107 500 \$
AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES AUX ENTREPRISES	
Enseignes et panneaux publicitaires	159 500 \$
Licences pour animaux / contrôle animal	65 900 \$
Études de demandes, opérations cadastrales et autres	356 400 \$
AUTRES	
Revenus divers	7 200 \$
	2 350 900 \$

 Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal 